

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 24 FEVRIER 2014

- n° 120 de M. Pascal Wicht (UDC) et de 19 cosignataires demandant au Conseil communal que la fontaine "Hommage à Jo Siffert" de Jean Tinguely reste à l'air libre à un endroit accessible au public

M. Pascal Wicht (UDC) présente le contenu de son postulat:

"Le projet de réaménagement des Grand-Places prévoit, entre autres mesures, le déplacement de la fontaine 'Hommage à Jo Siffert' de Jean Tinguely, dite 'Fontaine à Tinguely', au sous-sol d'une galerie marchande.

Rappelons que cette fontaine a été érigée en 1984 en souvenir du grand pilote, ami de Jean Tinguely, tragiquement décédé en 1971 sur le circuit de Brands Hatch.

Ceci est totalement inacceptable pour plusieurs raisons. Premièrement, cette œuvre appartient au patrimoine culturel de notre ville dont elle est l'un des emblèmes. A ce titre, elle ne saurait être placée dans un espace privé, ou tout le moins privatif. Elle doit au contraire être librement accessible à tous: habitants de la ville et de la région, touristes, amateurs d'art, jeunes imprimeurs sur le point d'être 'gautschés'¹, et ceci 365 jours par an et 24 heures sur 24, pas uniquement durant les jours et heures d'ouverture des commerces.

La deuxième raison est liée à la personnalité même de Jean Tinguely. Quel affront pour cet artiste que de reléguer son œuvre dans une galerie marchande, entre un magasin de chaussures, une boutique de mode et un bancomat, lui qui s'est toujours montré si hostile au mercantilisme! De ne plus entendre le cliquetis des roues de sa fontaine, camouflé par un haut-parleur annonçant un rabais mirobolant sur les boîtes de tomates ou sur des t-shirts dégriffés, ne devrait vraiment pas enchanter Tinguely.

Quoiqu'il me paraisse curieux qu'une œuvre d'art puisse devenir gênante, il faudrait alors au moins envisager de déplacer la fontaine non pas dans un sous-sol au milieu des commerces, mais à un autre emplacement du centre-ville. Place Georges-Python, esplanade devant l'Université Miséricorde, jardins de Pérolles, rue de Romont, jardins du Musée d'art et d'histoire, tels ne sont que quelques exemples de lieux qui pourraient être évalués comme des sites potentiels.

Nous demandons par conséquent au Conseil communal d'étudier la possibilité de maintenir ladite fontaine à l'extérieur, dans un espace purement public, proche du centre-ville et accessible librement et en tout temps au public."

¹ "Le gautschage est une ancienne coutume pratiquée dans les métiers de l'imprimerie, qui consiste à 'baptiser' les apprentis ayant réussi leurs examens de fin d'apprentissage. Le rituel veut que les futurs imprimeurs soient plongés intégralement dans une fontaine. Symboliquement, ce 'baptême' est censé laver les erreurs commises durant l'apprentissage et ôter la poussière du plomb!"